

franceinfo reçoit « l'Étoile Classique Radio 2020 de l'ACPM » pour la progression de ses écoutes actives

Dans le cadre de l'Innov' Audio Paris 2020 qui s'est déroulé hier et aujourd'hui, l'ACPM a récompensé franceinfo pour sa progression d'écoutes actives en France (+ 410 138 en une année de juin 2019 à mai 2020) et lui remet son « Etoile Classique Radio »*.

Cette étoile récompense l'engagement de franceinfo dans une offre d'information multi-supports avec pour principal objectif d'accompagner les auditeurs dans leur mobilité, au quotidien, à chaque instant, avec une information juste, fiable et rigoureuse.

« franceinfo est une radio qui est en permanence dans l'évolution et dans l'innovation. Nous réfléchissons continuellement à comment toucher le plus de monde possible : radio, site, application et assistants vocaux sur lesquels franceinfo est leader... Cette étoile récompense notre adaptation aux usages d'écoute et tout le travail de la rédaction de franceinfo.»

Lucas Menget, directeur adjoint de franceinfo en charge du numérique

*évolution : en valeur absolue de juin 2019 à mai 2020

*critère : moyenne des évolutions mensuelles

*indicateur : somme des écoutes actives France mensuelles

A propos de l'ACPM

L'ACPM, l'Alliance pour les Chiffres de la Presse et des Médias, a pour mission la mesure de l'audience de la presse et la certification du dénombrement des médias. Les étoiles Radio de l'ACPM récompensent les plus fortes progressions de la diffusion digitale des Radios et Web Radios en France.

Retrouvez franceinfo via la radio, le web, l'appli et les réseaux sociaux et par la TNT (canal 27), sur le câble, le satellite et les box.



PLUS

VIDEO

Contacts presse

Anais Robert. 01 56 40 20 43. anais.robert@radiofrance.com

Enora Coulon. 01 56 40 23 41. enora.coulon@radiofrance.com



1^{er} média global d'information en continu de service public

franceinfo.fr

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)